

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 09 avril 2014

Excusés : Jean-François ROUSSET, Adeline BOUDOU-THERON
Secrétaire de séance : Elodie ALINAT

1- DESIGNATION DES DELEGUES AUX STRUCTURES ET ORGANISMES PUBLICS

SIEDA – 2 délégués : Alain RASCOL et Naudy ROUX

SIAEP RIVES DU TARN – 2 titulaires : Alain RASCOL et Bernard LAFFOND
2 suppléants : Patrick RIVEMALE et Elodie ALINAT

SIAH SORGUES DOURDOU – 2 titulaires : Laurent BERNAT et Naudy ROUX

PNRGC – 1 titulaire : Adeline BOUDOU-THERON
1 suppléant : Elodie ALINAT

DEFENSE – 1 titulaire : Bernard LAFFOND

SMICA - 1 titulaire : Jean-François ROUSSET

2- CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

VOIRIE

- Président : Alain RASCOL
- Membres : Philippe DOMENGE, Naudy ROUX, Bernard LAFFONT, Vivien GUIRAUD

AFFAIRES SCOLAIRES

- Président : Marie-Claude DECUP
- Membres : Nathalie RICARD, Adeline BOUDOU-THERON, Vivien GUIRAUD

ASSOCIATIONS ANIMATION TOURISME

- Président : Vivien GUIRAUD
- Membres : Patrick CADENET, Nathalie RICARD, Elodie ALINAT, Adeline BOUDOU-THERON

SALLE DES FÊTES

- Président : Nathalie RICARD
- Membres : Patrick CADENET, Marie-Claude DECUP

ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENT

- Président : Jean-François ROUSSET
- Membres : Alain RASCOL, Sandrine FAVRE, Vivien GUIRAUD, Laurent BERNAT

FINANCES

- Président : Viviane RAMONDENC
- Membres : Patrick CADENET, Sandrine FAVRE, Jean-François ROUSSET, Elodie ALINAT

URBANISME

- Président : Patrick RIVEMALE
- Membres : Jean-François ROUSSET, Sandrine FAVRE, Philippe DOMENGE, Bernard LAFFOND, Alain RASCOL

3- C.C.A.S. : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES ET ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président de droit : Patrick RIVEMALE

4 membres élus : Naudy ROUX, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Sandrine FAVRE

4- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Patrick RIVEMALE

Titulaires : Laurent BERNAT, Alain RASCOL, Sandrine FAVRE

Suppléants : Elodie ALINAT, Jean-François ROUSSET, Marie-Claude DECUP

5- COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Commissaires titulaires : Christophe BOUSQUET, Claude ARVIEU, Georges THERON, Bernard LAFFOND, Daniel BRUSQUES, Odette VALAT, Magali ALINAT, Marie-Claude DECUP, Laurent BERNAT, Bernard RAYMOND

Hors commune : Roland THERON, Claude CONDOMINES

Commissaires suppléants : Jacques GAVALDA, Yannick PORTERA, André CADENET, Jean BLANC, Georges BROS, Michel COSTES, Jacqueline ALINAT, Yves GUIRAUD, Jean JUGLA, Brigitte COVINHES

Hors commune : Gabriel FONTANILLES, Brigitte CASTAN

6- INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et selon la tranche de population de 500 à 999 habitants, le conseil municipal délibère pour attribuer les indemnités suivantes : 1178 € brut pour le maire, 313 € brut pour les 4 adjoints.

7- DELIBERATIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

Trois délibérations de principe sont adoptées à l'unanimité pour autoriser :

- le recrutement d'agents contractuels de remplacement ;
- le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ;
- le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

8- ATTRIBUTION D'INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES AUX AGENTS DE LA COMMUNE

Le conseil municipal délibère favorablement pour l'attribution d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires aux agents de la commune et en confie la gestion à Monsieur le Maire. Le versement de ces indemnités est limité à un contingent mensuel de 25 heures par mois et par agent.

9- AMENAGEMENT D'UN SKATE PARK

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyses établi par l'agence Skate Park Services Conseils qui classe l'entreprise ALINAT CONSTRUCTIONS première sur trois offres pour un montant H.T de 45 970,40 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces contractuelles avec l'entreprise ALINAT
- De donner un avis favorable au plan de financement proposé,
- De solliciter le Conseil Général de l'Aveyron à hauteur de 20 000 euros

10- ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Programme assainissement à Verrières
- Aménagement R.D. 104 : Prévoir une enveloppe budgétaire (honoraires maître d'œuvre + travaux)
- Matériel cuisine salle des fêtes
- Toiture Eglise de Verrières
- Etude et financement de la destination du foyer Magali
- Prévoir les crédits nécessaires liés à la réforme des rythmes scolaires

11- QUESTIONS DIVERSES

- Une demande d'activité à temps partiel (80%) de M. ALINAT Claude a été présentée et acceptée
- Prestations sociales accordées aux agents : la loi a institué l'obligation pour les collectivités territoriales de mettre en place des actions sociales pour ses salariés. La collectivité peut passer par un organisme mais aussi gérer cette action sociale directement. Le point sera fait à la prochaine réunion

FIN DE SEANCE